

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE

Société par Actions Simplifiées (SAS) en formation

Je soussigné : MARQUIGNY Jean-Roch,

Agissant au nom du Crédit Coopératif,

Ladite banque dépositaire des fonds versés en vue de la constitution, de la société par actions simplifiée dont la dénomination sociale est 4R CONSULTING ayant son siège social à Lieu-Dit Grand Piray, 03190 Haut-Bocage, et dont le capital social est fixé à 1000 euros, divisé en 1000 actions de valeur nominale de 1 euros chacune.

Vu les dispositions des articles L 227-1, L 225-3 et L 225-13 du Code de commerce,

Vu la liste des souscripteurs de la Société susvisée, établie et certifiée exacte, sincère et véritable par Monsieur RIGAUDIE Erick, et de laquelle il ressort que les 1000 actions de numéraire de ladite Société, représentant un montant nominal de 1 euro ont été souscrites et libérées à hauteur de 1000 euros,

Constate :

- que la liste des souscripteurs annexée au présent certificat indique pour chacun d'eux le nombre d'actions souscrites et les sommes versées ;
- que les fonds versés et déposés au compte n°08027624919 ouvert au nom de la société en formation correspondent à ceux énoncés par ladite liste et représente la somme de : 1000 euros.

En cas de non immatriculation de la société, conformément aux articles L 225-11 et L 227-1 du Code de commerce, les fonds déposés sur le compte capital en vue de la constitution de la société ne peuvent être retirés par les actionnaires que dans le délai de 6 mois à compter du dépôt des statuts au greffe.

Fait à Clermont-Ferrand en deux
exemplaires, le 17/09/2024.

Liste des souscripteurs

- M RIGAUDIE ERICK : 253 actions souscrites, soit 253,00 euros.
- M RIGAUDIE Louis : 249 actions souscrites, soit 249,00 euros.
- MELLE RIGAUDIE Lucie : 249 actions souscrites, 249,00 euros.
- MELLE RIGAUDIE Adèle : 249 actions souscrites, 249,00 euros.